

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 25/06/2012

Réception par le Prefet : 25/06/2012

Publication : 29/06/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2012-3-1-1

Séance du vendredi 22 juin 2012

AFFECTATION DU RESULTAT CUMULE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération N° CG-2010-4-1-7 du 8 décembre 2010 relative au projet de budget primitif 2011,
- VU la délibération N° CG-2011-3-1-5 du 23 juin 2011 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2011,
- VU la délibération N° CG-2011-4-1-6 du 14 octobre 2011 relative à la décision modificative n°2 de l'exercice 2011,
- VU la délibération N° CG-2011-5-1-3 du 8 décembre 2011 relative à la décision modificative n°3 de l'exercice 2011,
- VU l'avis de la Commission des Finances, du Budget et du Protocole en date du 1^{er} juin 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ Statue sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011,
- ☞ Constate que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 68 487 676,17 €,
- ☞ Affecte à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement au compte 1068 le montant de 22 912 839 ,18 €,
- ☞ Affecte à la section de fonctionnement au compte 002 le solde de 45 574 836,99 € disponible à la clôture de l'exercice 2011 sur le budget principal.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions